

COMMENT ÇA MARCHE ?



Votre interlocuteur prévient immédiatement les intervenants adaptés

Il restera en contact avec vous jusqu'à l'arrivée des secours.



Vos proches, vos voisins
Le chargé d'assistance contacte en priorité les parrains (vos proches, vos voisins) désignés par vos soins lors de votre souscription, afin que l'un d'eux se rende à votre domicile pour effectuer la levée de doute et faciliter, si besoin, l'accès des secours. Veillez à prévenir vos parrains sur l'importance de leur rôle.



Les services d'urgence
Le chargé d'assistance évalue la gravité de l'appel, en dialoguant avec vous ou votre parrain arrivé sur place. Selon la gravité de votre état, il pourra faire intervenir les secours adaptés (SAMU, pompiers...). En cas d'absence de dialogue avec vous ou vos parrains, les services d'urgence sont automatiquement déclenchés.



Votre médecin
Votre médecin traitant peut être tenu informé, si vous le souhaitez.

Vous vous sentez mal, vous êtes inquiet ou vous souhaitez simplement parler à quelqu'un...

Le service départemental de Téléassistance s'adresse à toutes les personnes âgées, isolées ou handicapées qui désirent rester à leur domicile.

En cas de chute, malaise ou tout autre accident, **une personne à votre écoute** pourra faire intervenir un proche ou les services de secours, rapidement et efficacement, **de jour comme de nuit.**

Une simple pression sur votre émetteur permet un **contact immédiat avec nos équipes!** Vous n'avez même pas de téléphone à décrocher!

La Téléassistance, pour qui ?

Ce dispositif offre une solution adaptée aux personnes qui se sentent isolées, qui ont besoin de se sentir rassurées ou qui sont préoccupées par leur santé.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?



Par Internet

Téléchargez votre dossier de souscription sur notre site : www.gers.fr



Par Téléphone

EUROP ASSISTANCE : 01 41 85 83 17
ADPAM à Auch : 05 62 60 04 68



Dans les bureaux ci-dessous :

Direction des Politiques de l'Autonomie

Pôle APA	81, route de Pessan	32000 AUCH	05 62 67 43 36
----------	---------------------	------------	----------------

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

CLIC de Nogaro	8, avenue Cassou de Herre	32110 NOGARO	05 62 67 40 62
CLIC de Fleurance	2, cours Gambetta	32700 LECTOURE	05 62 67 40 63
CLIC de Mirande	16, av. Élysée Duffréchou	32140 MASSEUBE	05 62 67 40 68
CLIC de l'Isle-Jourdain	8, place du Foirail	32600 L'ISLE-JOURDAIN	05 62 67 40 75
CLIC de Condom	4, rue Buzon	32100 CONDOM	05 62 67 40 88
CLIC d'Auch	14, place du Maréchal Lannes	32000 AUCH	05 62 67 42 92

Maisons Des Solidarités (MDS)

MDS d'Auch	14, place Maréchal Lannes	32000 AUCH	05 62 67 17 40
MDS de Condom	4, rue Buzon	32100 CONDOM	05 31 00 45 35
MDS de Fleurance	62, rue Adolphe Cadéot	32500 FLEURANCE	05 81 32 35 20
MDS de l'Isle-Jourdain	8, place du Foirail	32600 L'ISLE-JOURDAIN	05 31 00 45 00
MDS de Mirande	8, boulevard Centulle	32300 MIRANDE	05 31 00 46 40
MDS de Nogaro	8, avenue Cassou de Herre	32110 NOGARO	05 31 00 46 00

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

MDPH du Gers	12, rue Pelletier d'Oisy	32000 AUCH	05 62 61 76 76
--------------	--------------------------	------------	----------------



**UN SERVICE
DÉPARTEMENTAL
POUR RESTER
EN TOUTE SÉRÉNITÉ
À LA MAISON
24 H/24**



Proposé par

Édito

Améliorer le quotidien des aînés et des personnes handicapées, telle est la volonté du département qui a fait le choix de mettre en place un service départemental de Téléassistance pour répondre à leur souhait de rester le plus longtemps possible à domicile.



La Téléassistance est un service rassurant qui contribue à sécuriser le maintien à domicile, à renforcer le lien social et à lutter contre l'isolement.

Ce service permet à l'abonné d'être relié **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour un tarif privilégié**. Dans le cadre de sa politique de solidarité, le Département peut prendre en charge une partie du coût de l'abonnement et de l'option **détecteur de chute**.

La Téléassistance apporte non seulement **plus de sécurité dans le quotidien** des personnes âgées et handicapées, mais aussi **plus de sérénité pour leurs proches**.

Philippe MARTIN
Président du Conseil
Départemental du Gers

Les atouts de la Téléassistance

- 1 Une mise en relation assurée 24 h/24 et 7 j/7.
- 2 Une garantie d'intervention en cas de chute ou de malaise.
- 3 Un accès à différents services d'assistance à domicile.
- 4 Un soutien relationnel et psychologique.
- 5 Un entourage rassuré et serein.

La
Téléassistance
du GERS

ACCOMPAGNE VOTRE MAINTIEN À DOMICILE POUR VIVRE TRANQUILLE



Votre matériel

➤ **Transmetteur connecté sur le réseau téléphonique présent à votre domicile**

Il est doté d'un haut-parleur et d'un micro relié à la centrale d'écoute Téléassistance.



Votre émetteur

Équipé d'un bouton, l'émetteur est porté en permanence par la personne et peut prendre la forme d'un collier ou d'un bracelet, être pincé sur un vêtement ou mis dans une poche.

- 1 **Touche d'appel URGENT** vers la centrale d'écoute.
- 2 **Voyant d'alimentation électrique** : ce voyant fixe clignote lorsque l'appareil est en marche.
- 3 **Voyant de rapport d'erreur** : il s'allume et clignote lorsque votre transmetteur est débranché ou si l'alerte n'est pas parvenue à la centrale d'écoute.

Émetteur

À votre cou



À votre poignet



Transmetteur



Assistance technique
24 h/24 et 7 j/7

En cas de problème avec votre matériel,
vous pouvez nous contacter au :

01 41 85 83 17

(Coût d'un appel national depuis un poste fixe)

La
Téléassistance
du GERS

NOUVEAUX TARIFS ET NOUVELLES OPTIONS

- Transmetteur connecté sur la ligne téléphonique du domicile : 9,20 €
- Transmetteur connecté sur les réseaux de téléphonie mobile : 14,48 €



Le détecteur de chute

Lance l'alerte automatiquement en cas de chute : 5,20 €/mois



Le détecteur d'activité

Lance l'alerte en cas de non détection d'activité au domicile sur une créneau horaire : 7,08 €/mois



Le détecteur de fumée

Détecte la présence de fumée au-delà du seuil normal : 3,00 €/mois



Le chemin lumineux

Permet de mettre sous tension une lampe non fournie) en cas de détection de mouvement : 10,08 €/mois



La téléassistance mobile (smartphone)

Permet de déclencher un appel d'urgence depuis l'extérieur de votre domicile : 19,20 €/mois



Le bandeau LED pour chemin lumineux

Permet de diffuser une lumière douce et commandé à distance par le chemin lumineux : 3,00 €/mois

Nos +

- L'installation du matériel est **simple et sans travaux!**
- La portée de votre médaillon est de **100 mètres à l'intérieur!**
- **L'étanchéité** du médaillon est une garantie supplémentaire de sécurité!
- Le **crédit d'impôt** est de **50 %** sur l'abonnement annuel*!

* Dans la limite et les conditions fixées par les dispositions de la Loi de finances en vigueur.

Tarifs TTC/mois applicables à compter du 1er avril 2021 jusqu'à parution des nouveaux tarifs incluant la TVA au taux légalement en vigueur.